L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 21 NOVEMBRE 1894. 68me Année.

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NEW ORLEANS BEE PUBLISHING CO., LIMITED.

Entered at the Post Office at New Orleans, La. as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLÉANS.
MERCREDI, 21 NOVEMBRE 1894.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc. qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 3e page.

Le Devoir Actuel de la Louisiane.

Le Congrès va-t-il ou ne va-t-il pas, dans sa prochaine courte session, remettre la question du tarif sur le tapis, pour corriger et améliorer le bill Wilson, ou pour l'empirer et le dépopulariser encore davantage ? Tel est, à l'heure qu'il est, le sujet de toutes les conversations, ou plutôt de tous les bavardages, à Washington. Quelques-uns disent oui, sans être bien sûrs de ce qu'ils avancent ; beaucoup d'autres disent non, sans en savoir davantage. Il y en a même qui ne disent ni oui ni non et conservent un silence prudent. Ce sont ceux-là, très probablement, qui ont raison ; car, dans la situation actuelle, au milieu du désarroi où les élections récentes ont jeté le parti démocrate, il est impossible de prévoir ce qu'il va faire ; il l'ignore certainement lui-même.

Si nous en jugions d'après la manie qui possède généralement les partis, de ne jamais reconnaître leurs torts, de se raidir constamment contre les verdicts de l'opinion publique, nous serions portés à croire que les démocrates se hâteront d'aller encore plus loin qu'ils ne l'ont fait jusqu'ici. Mais nous comptons sur la sagesse de la majorité ; elle ne se laissera plus mener par une minorité bruyante et brouillonne ; espérons-le du moins.

Qu'elle laisse donc le tarif tranquille, pour le moment, et permette au pays comme à elle-même de recouvrer son sang froid. On ne joue pas au tarif comme on joue au trente et quarante, et il est interdit au législateur de s'emballer comme un chevalier de la Dame de Pique. L'instabilité dans le régime économique, est le pire des maux pour un pays qui se pique d'esprit de conduite.

Quoi qu'il en soit, dans la situation actuelle, la Louisiane a un devoir, un grand devoir à remplir envers elle-même et envers sa principale industrie ; elle se trouve dans un position tout à fait spéciale, où rarement s'est vu jeté un Etat. On l'a frustrée brusquement, sans forme de procès, d'un trait de plume, d'un revenu auquel elle avait incontestablement droit. Cédant à un entraînement impardonnable chez un corps législatif, le Congrès a supprimé brusquement une prime, attachée légitimement, légalement à une récolte qui était encore sur pied et qui commencée sous un régime, ne devait ni ne peut s'achever sous un autre. On a fait exercer, à ses dépends, une action sélénienne rétroactive à la loi. Elle a la justice pour elle ; il faut qu'elle l'obtienne.

C'est au nom d'un droit primordial qu'elle parle ; il faut qu'on l'écoute et qu'on lui rende ce qu'on lui a injustement enlevé. Il n'y a pas de citoyen, pas même d'étranger qui, en faisant appel aux tribunaux en pareil cas, ne serait sûr de gagner son procès. Pourquoi le législateur aurait-il le privilège de la prévarication et de l'iniquité ?

Laissons de côté toutes nos querelles politiques, et entendons-nous pour faire rendre à nos planteurs la justice qui leur est due ; la prime qu'on s'était engagé solennellement, légalement à les payer et que la loi elle-même n'a le droit ni de rogner, ni de supprimer. Il y a un contrat, au moins pour l'année commencée ; il faut qu'il soit tenu, au moins pour l'année. Ce qui est le droit, devant le juge, doit l'être également devant le législateur. Il n'y a pas d'exception possible en pareil cas.

Toute la question est de savoir si les moissons sont prêtes et bien prises, et si nos planteurs pourront bientôt se présenter devant le Congrès, tous les documents en main, toutes les formalités accomplies. Là est pour nous le premier des devoirs, le point le plus important, la besogne la plus pressée. Que la Louisiane n'épargne rien pour se faire rendre justice et il faudra bien qu'on fasse droit à ses justes demandes.

Rentrée dans le giron de l'Eglise.

Les cérémonies qui ont eu lieu à Rome pour la rentrée dans le giron de l'Eglise catholique de certaines communions chrétiennes de l'Orient paraissent avoir été couronnées de succès, et une bulle du Pape en portera incessamment les résultats à la connaissance du monde religieux. On sait que c'est S. E. le cardinal Langénieux, archevêque de Reims, qui a pris, il y a deux ans, l'initiative de ces négociations et qui en a conservé la direction. Malheureusement, il ne s'agit pas de la cessation du grand schisme de Photius qui a constitué l'Eglise grecque, obéissant dans chaque pays à des synodes nationaux, indépendants du chrétienté et désirant plus que rien. Les chrétiens qui se placent de nouveau sous l'obédience du Souverain-Pontife, sont des catholiques qui adhéraient déjà au Concile de Florence de 1439 et qui ne se désignaient de l'Eglise latine que par certaines détails de la liturgie et du rite qu'ils observent. La terrible scission qui faisait qu'en mai 1453, tandis que les Turcs battaient les murs de Constantinople, Constantin Dracozès était en désaccord confessionnel avec ses sujets, semblait toujours, alimenté du côté des schismatiques par le fanatisme, l'ignorance et le relâchement des mœurs.

L'Union des Paysans.

L'intervention de l'armée allemande, pour rétablir l'ordre que des paysans troublaient, amène en ce moment une vive émotion dans tout l'empire, et provoque des discussions animées en Allemagne sur le rôle prépondérant que joue ainsi l'empereur comme chef des forces militaires. C'est à Murnau et à Fuschmühlhe, en Bavière, que ces incidents se sont produits. Le dernier a été particulièrement grave. Il s'agissait de paysans qui prétendaient exercer le droit communal de coupe dans une forêt en dépit d'un jugement qui les avait déposédés.

Malgré la défense des gardes forestiers de la gendarmerie, les paysans ont voulu, comme par le passé, faire les coupes auxquelles ils avaient droit de temps immémorial. Le bourgmestre à leur tête, ils se rendirent dans les bois et refoulèrent de les quitter. Le chef de la gendarmerie requit alors des troupes d'une garnison voisine. Un bataillon fut envoyé, sous le commandement d'un lieutenant. Celui-ci, après les sommations d'usage, fit charger les bûcherons à la baïonnette et ordonna même de tirer. L'ordre fut exécuté avec une sauvagerie et une brutalité qui ne peuvent qu'inspirer l'horreur. Deux vieillards de 61 et 65 ans furent tués, l'un d'un coup de feu, l'autre d'un coup de baïonnette dans le dos. Un troisième est mort des suites de ses blessures. Enfin, sur une population d'une centaine d'âmes une compte le hameau de Fuchsmühle, il y a eu, après cette échauffourée, une vingtaine de blessés, parmi lesquels des femmes et des enfants !

La question est un peu politique, car ces paysans font partie du *Bauernverbban* (Union des Paysans) ligue fondée il y a deux ans avec un programme de démagogie cléricale et partionlariste.

Encore un assassinat d'officier de police.

Il faut en convenir, la fréquence des assassinats dont la police est victime, devient inquiétante. On en cherche la cause dans les circonstances extérieures ; on ne la trouve pas. Les attentats qui ont eu lieu récemment, en Europe, avaient leur explication ; ils étaient l'œuvre d'une secte abominable qui tramaient ses complots dans l'ombre et le mystère. Ici, rien de pareil. Nous n'avons pas plus de meurtriers que dans les autres villes de l'Union. Il n'existe pas, parmi nous, de fanatiques qui prêchent et croient que le meurtre, en masse ou en détail, est le plus saint des droits et le plus sacré des devoirs. Il règne bien dans notre communauté, comme dans bien d'autres, une manie funeste, illégale, celle du port d'armes cachées, que l'on n'a pas le courage de poursuivre et de châtier, comme elle le mérite. Mais rien de cela ne suffit pour expliquer la fréquence et la facilité des meurtres de la police. Il faut en chercher la véritable cause ailleurs ; dans l'immense étendue de notre ville et dans le nombre infiniment trop petit de nos agents de la sûreté. Il est rare qu'ils ne se trouvent pas isolés et à une grande distance les uns des autres.

Que faut-il alors, naturellement, quand ils sont attaqués ou qu'ils ont une arrestation à faire ? Pour se protéger eux-mêmes, ils sont obligés de se servir de leurs armes, de leur revolver. Au lieu de contribuer à corriger le mal, ils ne font que travailler à l'empirer. On arrive ainsi à la détestable habitude de tirer son revolver avec la même aisance que l'on met à avaler un verre d'eau. De là, la fréquence des fusillades qui émaillent chaque jour les colonnes de nos chroniques locales.

Deux amé iorations sont d'une nécessité évidente : 1. Renforcer la police ; 2. quand elle sera renforcée comme elle doit l'être, lui imposer plus de prudence, plus de sang-froid ; lui interdire même, au besoin, le port du revolver. Mais la seconde de ces mesures n'est guère possible sans la première.

Mais rien de tout cela n'excuse les brutalités dont un policeman pour se rendre coupable en vers un malheureux dont il vient de se rendre maître, et qu'il vient d'incarcérer. L'esprit de vengeance ne doit exister, ni dans la justice, ni dans la police.

CLEVELAND PLACE.

Coin Canal et Claiborne—Nous sommes en plein Dahomey. Les cases si pittoresques des indigènes occupent un large emplacement autour d'une scène dans laquelle les Amazones les Fétiches, les Chorégraphes, Saltimbanques, Guerriers et Villageois, donnent des spectacles de plus haut intérêt. "Le Village Dahoméen" a fait fureur à Chicago durant l'Exposition, et à San Francisco et autres villes de l'Union. Prix d'entrée. 25 cents.

THÉATRES.

Opéra Français. — Nous venons d'assister à une belle, très belle représentation du "Trouvère." Nous le disons franchement, sans la moindre flatterie à l'adresse soit de la direction, soit des artistes de la scène. Impossible d'amener à la Nouvelle-Orléans un quintette mieux composé que celui d'hier soir. Des cinq artistes à qui sont confiés les premiers rôles de la pièce, pas un n'a failli. Tous, sans exception aucune, ont mérité les applaudissements de la foule qui remplissait la salle ; car hier encore, il y avait salle comble et salle complètement satisfaite. Chaque grande scène a été chaleureusement applaudie, et le tout s'est terminé par une véritable ovation bien méritée, faite à tous les chanteurs : MM. Ansaty, Soum, Chavaroche, et à Mmes Laville et Dargissonne.

C'était la première fois que l'on apprenait le timbre dans un rôle qui lui convient, un rôle de jeune premier. Sa haute stature, sa large carrure, sa désinvolture dégagée, sa façon de porter le justaucorps lui ont tout d'abord conquis le public, et sa voix puissante, bien plantée, au timbre d'acier, d'argent pâlot, pot bientôt achevé la conquête. M. Ansaty doit être content de son soirée ; elle lui a valu bien des bravos de la partie la meilleure, la plus éclairée de la salle, de celle qui paie à la porte et qui n'applaudit que quand il lui plaît d'applaudir.

Du reste, le rôle de Maurique lui va comme un gantelet n'en fait au jeu et il le chante d'un bout à l'autre avec une étonnante facilité. Nous ne parlons en connaissance de cause, car nous avons voulu rester jusqu'à la dernière note, pour nous rendre compte de toute l'exécution et de tous les effets produits sur l'artistère.

Mme Laville a rempli son rôle en véritable virtuose, elle l'a fort habilement détaillé et les applaudissements, les rappels ont dû lui prouver qu'elle avait été comprise, qu'elle était justement appréciée par l'assemblée.

Que dire de Mme Dargissonne ; que d'intelligence ! que de variété dans les ressources !

Il faut avoir étudié le chant, savoir comment se forment une voix pour oser prendre tout ce qu'il a fallu d'intelligence et de travail à Mme Dargissonne pour arriver à d'aussi étonnante résultats.

M. Soum est décidément un beau chanteur, un artiste véritable, et qui a été à bonne école.

Quant à M. Chavaroche, c'est incontestablement le plus beau Fernand que nous ayons vu à la Nouvelle-Orléans.

Demain, jeudi, pour les débuts de Mlle Delorme, que l'on dit fort jolie femme, première de "Mignon."

Samedi, le "Prophète."

Dimanche soir, "Les Mousquetaires au Couvent."

St-Charles. — MM. Fred Warde et L. James attirent toujours la foule au théâtre St Charles. Il est rare de voir en même temps sur une scène américaine où tout le poids d'une pièce repose généralement sur une étoile, deux talents de la valeur de MM. Warde et James.

Ils interprètent à merveille les plus belles œuvres de Shakespeare. Ils doivent donner, ce soir, une première représentation de "Henri IV." La pièce n'a jamais été jouée ici, que nous sachions ; elle attirera évidemment la foule, ce soir.

Demain, en matinée, reprise de "Richelieu," le grand succès de mardi soir. Nous prédisons pour cette occasion une belle chambrée au St Charles.

Académie de Musique. — "In Old Kentucky," pièce qui tient tout à la fois de la comédie et du drame, fait toujours fureur à l'Académie de Musique. La troupe qui l'interprète est excellente. Elle contient une ouvrière qui fait de véritables prouesses.

A voir et à entendre les danses et les chants qui égayent cette représentation, nous citerons parmi les meilleurs acteurs : MM. Paul Gilmore, H. Bradley et Mmes Evans, Banfield et Winnett. Et voilà pour toute une semaine de succès et de salles combles.

Grand Opera House. — Très heureuse mise en scène que celle de Cléopâtre. A l'exception de Mlle Lillian Lewis, la troupe n'est-elle peut-être pas de premier ordre ; mais le talent de celle qui remplit le premier rôle, sauve tout le reste.

D'ailleurs, on a intéressé dans la pièce des Tableaux Vivants et des vues qui sont fort applaudis et attirent la foule à ce théâtre.

Demain, commencement de la vente des billets pour les représentations de la comédie intitulée "Charley's Aunt," qui a obtenu de magnifiques succès à New York, Chicago, Boston, et même à Berlin.

Les Dahoméens.—C'est ce soir que le village Dahoméen ouvre ses portes. Il y aura procession de toute la troupe, ce matin entre 10 heures et midi.

PETITES NOUVELLES.

Les effets d'habillements de l'Empereur Guillaume.

Voici quelques renseignements sur la manière dont sont gardés les effets d'habillements de l'empereur Guillaume.

Ces effets se trouvent sous la surveillance d'un "Obergardarobier" qui a lui-même deux valets de chambre à sa disposition.

Un troisième, ex-sous officiers de marine, ne veille qu'aux uniformes de marine.

Tous les costumes sont soigneusement rangés dans de grandes armoires.

Avant tout voyage impérial, l'Obergardarobier reçoit du maréchal de la cour une liste complète des uniformes et des insignes nécessaires au souverain.

Un four crématoire.

En faisant des fouilles pour découvrir une source devant servir à la ville de Longuyon, en Meurthe-et-Moselle, on a découvert, au lieu dit à la Queue-de-l'Etang, sous Moncel, un ancien four crématoire remontant à l'époque romaine.

Il est construit dans le rocher et mesure quatre mètres à sa base.

Les pierres de la voûte sont calcinées et le mortier extérieur parfaitement conservé.

L'âge des ministres prussiens.

Voici, d'après les journaux allemands, l'âge des ministres prussiens actuels :

Le prince de Hohenlohe compte 75 ans. MM. de Schelling 70, Miquel 65, Thielen 62, de Bettticher 61, Bronsart de Schell-sdorf 61, de Keller 53, de Marschall 52, de Berlepsch 51 ans.

Il y a quelques jours, le fils d'un graveur de Berlin fit réparer, par un luthier de cette ville, un violon qu'il avait acquis. Il y a cinq ans, pour cent marks.

Il suffisait d'un examen sommaire pour établir que l'instrument était une œuvre de Nicolas Amati, de Crémone. On en offre, mais inutilement, dix mille marks aujourd'hui.

Toujours la statistique.

M. James Jackson détient le record de la statistique—il ne faut point le lui contester.

Des calculs extrêmement minutieux du savant anglais ont démontré que la chute du pied ou de la vitesse est celui relâché..... à la croissance des ongles : elle est de 0 m. 000.000.002 par seconde, c'est-à-dire deux millionièmes de millimètre.

Le collimaçon se déplace avec une vitesse de 0 m. 0015.

En une seconde on lit, d'un texte courant, un nombre de lettres occupant une longueur de 38 millimètres.

Un piéton gravit une montagne avec une vitesse ascensionnelle de 8 à 11 centimètres, mais qu'il se mettant au sommet, elle est de 15 centimètres. Un homme marchant au pas fauchit par seconde 1 m. 11.

Un "coup de poing" administré avec une vitesse de 8 m. 50.

LE TESTAMENT D'ALBONI.

On connaît maintenant les dispositions testamentaires de Mme Alboni, la grande cantatrice, en ce qui concerne les sommes importantes légguées à la Ville de Paris et à l'Assistance publique.

Voici le détail de ces libéralités pour communes : Mme Alboni laisse à la Ville de Paris une rente 3 0[0 de 10,000 fr. qui doit servir à constituer quarante lyrets annuels de caisse d'épargne de 250 fr. chacun, à raison de deux par arrondissement, au pour les filles et un pour les garçons.

100,000 fr. vont être délivrés, en outre, à l'Assistance publique, pour la création de deux lits en plus, s'il est possible, dans l'un des hôpitaux de Paris.

De plus, après le décès de divers usufruitiers, 52,000 fr. de rente 3 0[0 reviendront en pleine propriété à la Ville de Paris et seront affectés à la création de deux cent huit livrets de caisse d'épargne, également de 250 francs chacun, à répartir entre la jeunesse des deux sexes des vingt arrondissements.

Ces divers legs représentent une valeur de plus de deux millions.

UTHAL A PARIS.

L'Opéra de Munich prépare une reprise d'*Uhal*, de Méhul. Cette œuvre a été jouée en 1806 au théâtre Feydeau, et, depuis, on n'en a guère donné que quelques représentations à l'Opéra-Comique, en 1823.

Pour cet opéra, Méhul avait remplacé dans l'orchestre les violons par des altos, afin de donner à sa musique un caractère grave et mélancolique approprié au sujet.

On ne demande pas qu'on joue *Uhal* à Paris. Ce serait trop. Mais les directeurs des théâtres subventionnés, voulant savoir si certains musiciens, ne pourraient pas donner dans leur répertoire une pièce à Méhul, compositeur éminemment national ? Obliger à faire le voyage de Munich ceux qui désirent entendre une œuvre d'un des plus grands musiciens français, est une mauvaise plaisanterie.

Bureau de Firemen's Insurance Co. 49 rue du Champ.—Nlle-Orléans, La., le 21 novembre 1894. Conformément à l'article IV de la Charte, une élection pour les Directeurs de la compagnie pour l'année prochaine sera tenue au bureau de la compagnie le lundi 3 décembre 1894, entre les heures de 11 A. M. et de 2 P. M.

J. H. FITZPATRICK.

21 nov.—au 3 déc.

Magasin du Bon Marché
61.....RUE ROYALE.....61
F. A. BRUNET
Horloger -:- Bijoutier -:- Jouailler
Grande variété de Dessins pour Médailles, Insignes d'or et Argent fabriqué spécialement pour Ecoles, Couvents et Institutions à des prix défiant toute concurrence.
14dée93—1p

Le Restaurant Victor Co., Limited,
Ce restaurant, le plus ancien de la ville, et le rendez-vous des gourmets, est toujours dirigé par Victor Béro, qui s'est adjoint plusieurs amis connaisseurs de bonne chère, qui aideront à faire de cet établissement le modèle du vrai restaurant français.
La cave est fournie des meilleures crûs ; l'on y trouve les Bourgognes de $1.50 à $3 la bouteille.
Dîner de midi à 2 heures, 50 cts. avec une demi bouteille de vin.
Dîner de 5 à 8, $1, avec vin et cognac compris.
Repas à la carte à toutes heures. Cabinet particulier. Spécialité pour banquets à des prix très bas.
20 oct—3m—mar jeu

W. G. COYLE & CO.,
CHARBON. COKE.
Pittsburg, Anthracite, Alabama, Cannel et Coke de Gaz et Combustible. Charbon en chalands pour plantations sucrières.
BUREAUX.
Nouveau No 823 rue Carondelet, Ancien No 47, coin Union.
1er sept—6 m—Dim mar jeu

CONRAD—Décédé à sa résidence, en cette ville, le mardi, 20 novembre 1894, à l'âge de 54 ans, PAUL CONRAD, Sr. Les amis de ses fils Paul et Léon Conrad, et des familles Pinac, Casseneuvette et Bourges, les membres de l'Association de l'Armée de la Virginie du Nord, de l'Armée du Tennessee et du Camp Henry St-Paul No 16 U. C. V., et de la Société des Orphelins de l'Asile du Mont Carmel, sont invités à assister aux cérémonies funèbres de la dernière résidence du défunt, No 266 Chemin du Bayou entre les rues Robertson et Claiborne, demain après-midi, vendi, à 3 heures et dém.e.

21 nov—2f

MANSION.—Décédé, hier, à 8 heures A. M., LUCIEN "LOLO" MANSION, âgé de 32 ans et 10 mois. Les amis et connaissances de ses fils Joseph, Gaston, Léo, Numa, et de son beau-fils A. Revoil, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu mercredi, 21 novembre 1894 à 2 1[2 heures P. M. Le corps est exposé rue Bagatelle, entre Amour et Cape.

Clergé Cathédrale St-Louis.

FUNÉRAL—Fallecie ayer à las 11 de la mañana, Doña MARIA FOURNEAU, (viuda) de FRANCISCO PINTO, natural Lyons (Francia), con lo que se convida a los amigos y deudos de los familias Pinto, J. Garcia, R. Garcia y José Vento y R. Roig a su funeral que tendrá lugar hoy Miércoles, 21 noviembre, a las 2 1[2 de la tarde, de su última residencia 473 Bourbon, entre Marais y Urquhart.

Nous Garantissons la Pureté de nos Produits.
—TELEPHONE 1016.—
TO-KALON
DEPOT DE VINS.
Ancien No 199, Nouveaux Nos 537 & 541
Rue Royale, coin Toulouse,
NOUVELLE-ORLEANS.

VINS ROUGES,
Vins Blancs, Supérieurs et Mousseux
TO-KAY.
Sauternes, Macconaille, PORTO, SHERRY, CHABLIS, Blackberry Brandy, BRANDY
Le plus pur vendus de Raisin, etc.
Tous les Ordres Sollicités sont Immédiatement Remplis.
Toute Marchandise achetée est délivrée sans frais à domicile.

PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT.
24 août—1an

PERDU.
Un certain billet à recevoir, pour la somme de cent soixante trois dollars et quatre vingt huit et 5[6 cents, tiré et souscrit par Pierre Lehet à son propre ordre et par lui endossé, daté du 9 novembre 1892, et payable à deux ans de date, avec intérêt au taux de huit pour cent par an à partir de la date jusqu'à parfait paiement, payable par Chas. J. Thérard notaire, sous la date du 9 décembre 1892 conformément à un acte de vente hypothécaire passé ce jour là par devant le dit notaire. Le dit billet appartient au soussigné et le public est prévenu de ne pas le négocier.
21 nov—1sem MRS F. CALLICO.

LA BOTTE ROUGE!
—A l'enseigne de la—
"BOTTE ROUGE",
Angle des rues Ursulines & Dauphin.
BOTTES, SOULIERS,
ET BOTTINES, A BON MARCHÉ
GEORGE WAGNER.
1er sept—3m Ven Dim Mar

ANT. CASTEL,
Annonce à ses amis et au public en général, qu'il a fait l'ouverture de son magasin de faïences et d'articles de ménage,
LUNDI, LE 5 OCTOBRE 1894,
à son nouveau local, encoignure des rues
ROYALE ET DUMAINE.
Stock complet et des mieux assorti. Prix modéré. Comptez surprises et surprenez. Il saisit cette occasion de remercier le public de son patronage passé, et il espère qu'il le lui continuera à l'avenir.
1er sept—1an

A VENDRE.
Tourteaux de Graines de Coton et Escales de Graines de Coton.
PUECH & FRERET,
Nouveau Numéro 634 Rue Gravier.
7nov—6m dim mar ven

VENTES A L'ENCAN.
PAR BAYNE & ONORATO.
ANNONCE JUDICIAIRE
La jolie demeure à deux étages,
Ancien No 95 rue Lopez, louée à raison de $14 par mois, et le cottage double en bois de bon rapport, anciens Nos 97 et 97 1[2 rue Locust, loué à raison de $15 par mois de chaque côté.
Jeudi, 27 décembre 1894, à midi.
Succession d'Enoc T. Lane et son épouse.
Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B—No 41 668.
EN VERTU de plusieurs ordres de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, 1er Hon. F. ed. R. King, et plus récemment d'un jugement spécial rendu le 31 octobre 1894, et signé le 8 novembre 1894, et ordonné par l'Hon. L. Christian, commissaire, nous procéderons à la vente à l'encabère publique, le JEUDI, 27 DÉCEMBRE 1894, A MIDI, A LA NOUVELLE BOURSE DES ENCANTS, 525, NUMÉROS 629 et 631 RUE COMMUNE, à côté de la banque Nationale d'Etat, de la propriété ci-après décrite, pour le compte et au nom du malheureux, à savoir :—
1° Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Locust, Magin Ile, Lafayette et Foyder, désigné par le numéro treize sur un plan de Pierre S. Bringier voyer général, le 23 décembre 1848, annexé à un inventaire dans la succession d'Henry De Ende, à l'étude de O. Pollock, notaire public, en date du 25 février 1857. Ledit lot mesure trente un pieds onze pouces et une ligne de face à la rue Lafayette, par cent vingt deux pieds neuf pouces et une ligne de profondeur. Les améliorations consistent d'une maisonnette simple en bois de deux pièces, contenant des galeries sur la façade et de cuisine, salle à manger, cuisine. D'une chambre derrière la cuisine, deux chambres à coucher, chambre pour garçons, grenier à foin, écurie ayant environ six stalles, hangar, chambre à repasser, citerne, lieux d'aisance, etc., grande cour ayant une entrée pour les voitures. La maison est louée à de bons locataires à raison de $14 par mois, devrait rapporter $16.
2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le même lieu et touchant au dit lot numéro treize, le dit lot est désigné par le numéro quatorze sur le même plan ci-dessus mentionné dans l'inventaire ci-dessus décrit ; le dit lot mesure quatorze mètres trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Lopez sur une profondeur de cent vingt deux pieds, neuf pouces sur une ligne, entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent d'un double cottage en bois d'un jour simple, contenant de chaque côté, salon, salle à manger, chambres à coucher, cuisine, galerie, citerne, hangar, avec chambres au-dessus, allée de côté et lieux d'aisance, louées à raison de $15 par mois chaque côté.
Conditions.—Un tiers comptant, la balance en deux ans, avec 8 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de garantie ; les acquéreurs devront faire un dépôt de 10 pour cent du prix de leur enchère le jour de la vente et de payer pour l'acte de vente, passé devant Fred. Adolph, notaire, et les frais de 1894.
Voyez les plans à la Bourse.
BAYNE & ONORATO.
Propriétés hypothéquées et placements d'argent, 631 rue Gravier, à côté de la Banque Nationale de Whitney.
21 nov—21 22 23 24 25 26—2 6 9 13 16 20 23 24 26 27 28

J. H. FITZPATRICK.
Greffier de la Cour Civile de District.
21 nov—12 21—déc 11.

VIN
—DE—
St-Raphael
Le Vin de St-Raphaël est aimé de l'estomac, c'est le plus riche connu en principes reconstituants, réconfortants et toniques.
Goût Excellent.
Conservé par le procédé Pasteur.
—A VENDRE PAR—
I. L. Lyons & Co., Fisher & Brunswig, E. J. Hart & Cie, Eugene May, American Drug Store, F. L. Cuneche, Etc.
Clark & Mender, E. C. Villars & DeBlanc, G. Swarbrick, A. S. Gelpi, F. Limegit & Son, Paul Gelpi & Bro., Etc.
1er nov—3m mar jeu dim

Mlle T. ROY
A ouvert de nouveaux salons au No 52 rue Royale et elle sera heureuse de recevoir ses clientes.
Les dernières modes parisiennes comme coiffures, soins de cheveux et beauté, shampooing une spécialité. Les meilleures qualités en fait de cheveux.
Aussi un grand et bel assortiment de toilettes les plus à la mode, choisies à Paris, viennent d'arriver. 21 oct—1m. Dim. Mar

Bureau de la Compagnie d'Assurance du Sud (Southern Ins. Co.) de la Nlle-Orléans—No 54 rue du Champ.—Nouvelle-Orléans, 18 novembre 1894—En conformité avec l'article IV de la charte, une élection pour les directeurs de cette compagnie, pour l'année 1895, sera tenue au bureau de la compagnie le LUNDI, 3 décembre 1894, entre 11 heures A. M. et 2 heures P. M.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
18 nov—18 à date

PROCLAMATION.
Mairie de la Nouvelle Orléans, Hôtel de Ville.
A qui cela peut concerner :
Attendu que le sérieux incendie qui a eu lieu sur la levée, dimanche 4 courant, est dû au l'acte d'un incendiaire, par conséquent, moi, John Fitzpatrick, maire de la ville de la Nouvelle-Orléans, issue ceci ma proclamation offrant une récompense de deux cent cinquante dollars pour l'arrestation et conviction de toute personne ou personnes coupables dudit acte.
A vie publique est du plus élevé à toutes personnes que la paix et la tranquillité doivent être préservées sur la levée, et tout pouvoir du gouvernement de la ville sera invoqué pour obtenir l'arrestation et la conviction de toute personne violant les lois.
L'aide et l'assistance de tout citoyen paisible tendant à préserver le bon ordre en notre ville sont requises, et cette fin je demanderai que tous actes de violence cessent immédiatement rapportés à la police afin que les coupables soient arrêtés et punis.
Fait sous ma signature et le sceau, ce cinquième jour de novembre 1894.
JOHN FITZPATRICK, Maire.
6 nov—

1-5-8
Médicinesque : Cela ne coûte qu'un cent et un cinquantième de cent par jour cinent 36 pour 365 jours.
Faites-le prendre immédiatement, autrement vous arriverez trop tard.
Le Directory de la Ville
De la Nouvelle-Orléans pour 1894, de
SCARDS.
Ils forment plus de changements qu'il y en a eu depuis vingt ans, ce qui fait que les anciens directories devenant inutiles et que le nouveau devient indispensable.
Vu des doubles services et des délinquances par suite des souscriptions, le directory cesse non publication de souscriptions ouvertes et il n'y a qu'un nombre limité en vente.
C'est une mine de valeur et neuve avec le temps de l'argent, etc.
City Directory, prix..... $6 00
Business Directory, prix.. 1 00
Mappe de la Ville, Lithographiée, 3 couleurs..... 50
Chacun de ces ouvrages mentionnés ci-dessus payés par adresse ou sur le bureau et reçus dans toutes les parties des Etats Unis sur l'envoi du prix.
L. SCARDS, Editeur,
6 Commercial Place, Coin Camp
6 mars—

E. BARBIER,
Horloger - Bijoutier
60, rue Royale, 60
(Nouveau numéro 308.)
Entre Bienville et Conti.
Grand assortiment de MONTRES, PENDULES, DIAMANTS, BIJOUTERIE, ARGENTERIE
Montres et Plaqué.
Lunettes et Pince nez.
RÉPARATIONS DE MONTRES, PENDULES, Bijouterie et tous objets concernant sa profession.
Garantie complète, Prix modérés
1er déc '93—1an

PAR'OIDIUM
(Pas poison!)
Merveilleux remède pour toutes maladies de la vigne et des arbres fruitiers.
Détruit destructeur des jours des bestiaux ainsi que des insectes et des vers qui ravagent les jardins et les champs.
Le *Par'oidium Spray*, est un désinfectant sans rival, détruisant les punaises, les cuisses rolles et leurs œufs, les fourmis, etc., etc.
Une boîte d'échantillon expédiée franco, contre l'envoi de 30 cents à M. F. G. Boucher Saint Paul, Minnesota.
A cette demande gratuite.

ANNONCES JUDICIAIRES.

PAR LE CONSTABLE.

ANNONCE JUDICIAIRE—Vente du Constable. Troisième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, No 6,354—M. J. Barrett vs. Samuel Fisher—Nouvelle Orléans, 14 novembre 1894—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée par l'Hon. N. H. Seymour, juge de la Troisième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans je procéderai à la vente à l'encabère publique au plus haut enchérisseur, le SAMEDI, 24 novembre 1894, à 11 heures A. M., à mon entrepôt, consigne des rues Bienville, (entrée Chartres) et Gravier, (entrée Poydras), dans le Premier District de cette ville, la propriété ci-après décrite : Un beau salon, ainsi qu'un lot de meubles de maison, le tout d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions comptant.
L. C. MURPHY,
Constable de la Troisième Cour de Cité de la Nlle-Orléans. 14nov—14 17 23 24

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Je certifie que le 22e jour de novembre 1894, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous, dans les termes et chiffres suivants, à savoir :
Mme Estelle Sulenker versus David A. Sulenker, son mari—No 43,914.
Sur la motion de Messieurs Lazarus, Moore & Léon, avocats de la plaignante, et sur la production de preuves valables de sa demande et loi et l'évidence étant en sa faveur.
Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré ici le 22 août 1894 soit confirmé, que la plaignante, Mme Estelle Sulenker, ait jugement contre le défendeur David A. Sulenker son époux, pour la somme de quinze mille dollars avec intérêt légal à partir du 9 octobre 1894 jusqu'à parfait paiement et ait droit à la vente de son hypothèque et privilège à elle accordé par la loi sur toutes les propriétés foncières et personnelles appartenant à son dit époux ; que la communauté d'acquêts et de gains existant entre les plaignante et le défendeur, son époux, soit et est dissoute, et qu'il soit, et elle est par la présente déclarée d'être séparée de biens et, autorisée de conduire des affaires séparément pour son propre compte, et d'avoir le pouvoir et l'autorité de contracter, d'acquérir et accumuler des biens, et de faire et négocier les affaires aussi pleinement que si elle était non mariée.
Jugement rendu le 5 novembre 1894.
Jugement signé le 9 novembre 1894.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
Un témoignage de quoi j'ai mis ma signature officielle à la cour de la dite cour de la ville de la Nouvelle-Orléans, ce jour 22 novembre 1894 et l'année de Notre Seigneur, mil-huit cent quatre-vingt-quatorze.
ONOFRE TRIAY, Greffier-Greffier.
11 nov—11 21—déc 11.

C. LAZARD & CO, LDT.
LES ANCIENS ET POPULAIRES
Marchands de Vêtements Confectionnés D'ARTICLES DE TOILETTE ET DE CHAPEAUX.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Canal et North Peters.
10 nov—1 an—Dim Mar Jeu Sam

JOHN STUMPF, R. A. SHIELDS, WM KNAKEBROUGH, HENRY BOLLWASSER.
JOSE LIPMAN, L. E. SORENSEN, DR GEO. BOWLES, HENRY COULTER.
W. E. ROBINSON, CHRISTIAN ROLLING, F. S. SCHULTIS, L. W. GERT.

MARCHAND —DE— DIAMANTS
REMONTAGE DE DIAMANTS —ET—
Travail en Diamants de quelque Description fait sur Commande et à Domicile.
Les Prix sont Marqués en Chiffres Connus.
113 et 115 rue du Canal,
75 rue St-Charles.
Diamants, Emeraudes, Opales, Saphirs et Perles Détachées Et enchassées.
Montres Fines Et compliquées, Riche Bijouterie D'Or, Argent pur Sterling.
19 nov—1 an—vet c

LE RUBAN BLEU
POUR LES MEILLEURS PIANOS.
FOIRE D'ALEXANDRIE, Lne. 1894.
FOIRE DE JENNINGS, Lne. 1894.
FOIRE DE MERIDIAN, Miss. 1894.
JUNIUS HART, Rue du Canal, Nouvelle-Orléans, Lne.
1er sept—1an—dim mar ven

Succursale de la Compagnie d'Assurances du Sud Mutual
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
No 68 rue Royale.
Capital payé..... $400,000 00
Actif, 1er janvier 1894..... 1,000,027 38